



Les homophones

Résumé

Que sont les homophones ?

Les homophones sont des mots qui ont la même prononciation, mais qui n'ont pas la même orthographe ni la même signification. Ils sont la source de beaucoup d'erreurs lorsqu'on écrit, mais ces erreurs peuvent être corrigées facilement si on se pose les bonnes questions.

La meilleure façon de différencier des homophones est de trouver leur **catégorie grammaticale**. En effet, en sachant que le mot qu'on veut écrire est un nom, ou un verbe ou un déterminant, on peut facilement trouver comment il s'écrit.





a / à

capsule
#1

« **a** » est le **verbe** avoir, à l'indicatif présent, à la troisième personne du singulier. Il peut être utilisé seul ou comme auxiliaire.

Il a 18 ans. Il a fini son assiette.

« a » peut être remplacé par « avait », une autre forme du verbe avoir :

Il a manqué l'autobus.
Il avait manqué l'autobus.

« **à** » est une **préposition**. Elle introduit généralement un groupe de mots.

Tu manges à la cafétéria.

« à » ne peut pas être remplacé par « avait » :

Je travaille à la banque.
Je ~~travaille~~ avait la banque.

on / ont

capsule
#1

« **on** » est un **pronom** personnel sujet.

On étudie à la bibliothèque.

« on » peut être remplacé par « il » ou « elle », d'autres pronoms sujets :

On regarde la télévision.
Il regarde la télévision.

★ **Attention!** Dans une phrase négative avec « on », il ne faut pas oublier d'écrire le « ne » de la négation, même lorsque le verbe commence par une voyelle :

On n'aime pas les légumes.

« **ont** » est le verbe avoir, à l'indicatif présent, à la troisième personne du pluriel.

Elles ont une grande maison.

« ont » peut être remplacé par « avaient » :

Ils ont travaillé très fort.
Ils avaient travaillé très fort.



leur / leurs

capsule
#2

« **leur** » est un **pronom** personnel complément indirect pluriel. Comme il est déjà pluriel, **on ne peut pas y ajouter un s**.

Tu leur parles tous les jours.

« leur » peut être remplacé par « lui » ou par d'autres pronoms compléments :

Elle leur téléphone.

Elle lui téléphone.

« **leur** » est un **déterminant** possessif singulier.

« **leurs** » est un **déterminant** possessif pluriel.

Il indique la possession par plusieurs personnes (ils/elles) de quelque chose de singulier (leur) ou de pluriel (leurs).

Leur fille travaille à la banque.

« leur » peut être remplacé par un autre déterminant singulier, comme « le » ou « la » :

Leur chien est malade.

Le chien est malade.

Ils ont beaucoup de photos de leurs enfants.

« leurs » peut être remplacé par un autre déterminant pluriel, comme « les » :

Leurs vêtements sont neufs.

Les vêtements sont neufs.

son / sont

capsule
#2

« **son** » est un **déterminant** possessif masculin singulier. Il indique la possession par une personne (il/elle) de quelque chose de masculin singulier (ou singulier qui commence par une voyelle).

Il a perdu son cellulaire.

« son » peut être remplacé par un autre déterminant masculin singulier, comme « le » :

Son vélo est vert.

Le vélo est vert.

« **sont** » est le verbe être, à l'indicatif présent, à la troisième personne du pluriel.

Ils sont mariés.

« sont » peut être remplacé par « étaient » :

Les enfants sont fatigués.

Les enfants étaient fatigués.





ce / se

capsule
#3

« **ce** » est un déterminant ou pronom démonstratif. Il désigne quelque chose qui est relativement proche, dans l'espace ou dans les propos.

En tant que déterminant, il introduit un nom masculin singulier. À l'oral, on le retrouve souvent accompagné de la particule facultative « -ci » ou « -là ».

Ce film-là est excellent !

En tant que pronom, il remplace un nom ou une idée. Il est généralement suivi d'un verbe.

J'ai hâte au mariage. Ce sera fantastique !

Le déterminant « ce » peut être remplacé par un autre déterminant démonstratif, comme « ces » :

Ce biscuit est délicieux.

Ces biscuits sont délicieux.

Le pronom « ce » peut être remplacé par un autre pronom démonstratif neutre, comme « cela » :

Ce serait amusant.

Cela serait amusant.

« **se** » est un pronom personnel qui accompagne les verbes pronominaux à la 3^e personne.

Lucie se brosse les dents trois fois par jour.

« se » peut être remplacé par un autre pronom personnel. Il suffit de changer le sujet du verbe pronominal :

Lucie se maquille.

Je me maquille.

**ces / ses / c'est / s'est / sais / sait**

« **ces** » est un déterminant démonstratif pluriel. Il introduit un nom pluriel qui est relativement proche, dans l'espace ou dans les propos.

J'aime beaucoup ces chaussures.

« ces » peut être remplacé par un autre déterminant *démonstratif*, comme « cette » :

Ces bananes sont mûres.

Cette banane est mûre.

« **c'est** » est la combinaison du pronom démonstratif « ce » et du verbe être au présent à la 3^e personne du singulier.

C'est la bonne réponse.

« c'est » peut être remplacé par la combinaison d'un autre pronom démonstratif neutre et du verbe être :

C'est trop cher.

Cela est trop cher.

« **ses** » est un déterminant possessif pluriel. Il indique la possession par une personne (il/elle) de quelque chose de pluriel.

Il a perdu ses lunettes.

« ses » peut être remplacé par un autre déterminant *possessif*, comme « leurs » :

Le chien a mangé ses devoirs.

Le chien a mangé leurs devoirs.

« **s'est** » est la combinaison du pronom personnel « se » et du verbe être au présent à la 3^e personne du singulier.

Elle s'est lavé les mains.

« s'est » peut être remplacé par la combinaison d'un autre pronom personnel avec le verbe être. Il suffit de changer le sujet du verbe :

Il s'est brûlé en cuisinant.

Je me suis brûlé en cuisinant.

« **sais** » et « **sait** » sont deux formes du verbe savoir conjugué au présent. Le premier « **sais** » est conjugué à la 1^{re} ou la 2^e personne du singulier. Le deuxième « **sait** » est conjugué à la 3^e personne du singulier.

Je sais Il sait
Tu sais Elle sait

Je sais jouer du piano.

« sais » ou « sait » peuvent être remplacé par le verbe savoir conjugué à un autre temps :

Elle ne sait pas comment faire.
Elle ne savait pas comment faire.